# BC

**Le congé de bilan de compétences vous permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles ainsi que vos aptitudes afin de définir un projet professionnel et, cas échéant, un projet de formation.**

## 1 – DÉROULEMENT

**Phase préliminaire**
- confirmer la démarche
- définir et analyser les besoins,
- présenter les outils.

**Phase d'investigation**
- analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels,
- identifier les compétences et aptitudes professionnelles,
évaluer les connaissances générales,
- déterminer les possibilités d'évolution professionnelle,
- informer, aider dans le cadre de la procédure de validation des acquis.

**Phase de conclusion**
- prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation,
d'un projet professionnel, d'un projet de formation,
- prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet,
- document de synthèse à valider par le bénéficiaire,
- suivi à effectuer à l'issue du bilan.

## 2 – CONDITIONS À REMPLIR

• Ancienneté et ouverture des droits :
Si vous justifiez d'une activité professionnelle d'au moins :
**24 mois consécutifs ou non au cours des 5 dernières années**
**dont 4 mois** de CDD au cours des 12 derniers mois, et si votre dernière entreprise relève du champ de compétences du FONGECIF LIMOUSIN, vous pouvez faire une demande de prise en charge d'un bilan de compétences (BC CDD de droit commun).

Ne peuvent relever du dispositif :
- contrat d'apprentissage
- contrat de professionnalisation CDD
- contrat d'avenir
- contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE)
- CDD transformé en CDI sans interruption entre les deux contrats.

• Le bilan doit débuter dans les 12 mois suivant la fin du dernier CDD
• Délai de dépôt des dossiers (voir page 3) **1 mois avant le début du bilan**
• Délai de franchise entre deux demandes de congé bilan de compétences :
heures financées du précédent BC = nombre de mois de carence (mini 6 mois, maxi 72 mois)
**• Si le bilan se déroule pendant tout ou partie du contrat, il est nécessaire de demander une autorisation d'absence à l'employeur.**

## 3 – DURÉE DU BILAN

• La durée du bilan ne peut être inférieure à 20 heures, sans toutefois, excéder 24 heures, dont 12 heures en face à face minimum, réparties sur une période maximale de deux mois.

## 4 – DEMANDE DE PRISE EN CHARGE D'UN CONGÉ DE BILAN DE COMPÉTENCES

• Vous devrez remplir la partie de la demande de prise en charge qui vous concerne et joindre une lettre de motivation la mieux argumentée possible justifiant votre demande de bilan de compétences.
• Vous ferez compléter par le centre de bilan de compétences choisi (liste des prestataires de bilan de compétences – pages 4-5) la partie "à remplir par le prestataire de bilan de compétences".

## 5 – ENVELOPPE FINANCIÈRE - DÉLAI DE DÉPÔT DES DOSSIERS

• L'enveloppe attribuée au financement des congés de bilans de compétences représentera 2 % du budget d'engagements annuels (congé individuel de formation + congé de bilan de compétences + congé de validation des acquis de l'expérience).
• Délai de dépôt des dossiers :

| DÉPÔT DES DOSSIERS DATES LIMITES | 15.12.11 | 15.01.12 | 15.02.12 | 15.03.12 | 15.04.12 | 15.05.12 | 15.06.12 | 01.07.12 | 15.08.12 | 15.09.12 | 15.10.12 | 15.11.12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DATES COMMISSIONS PARITAIRES ET COMMISSIONS RECOURS GRACIEUX | 06.01.12 | 03.02.12 | 02.03.12 | 05.04.12 | 04.05.12 | 01.06.12 | 03.07.12 | 13.07.12 | 07.09.12 | 05.10.12 | 08.11.12 | 06.12.12 |

## 6 – TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Pour les salariés ayant une reconnaissance de travailleur handicapé par la MDPH (ex-COTOREP), une pension d'invalidité ou une rente du travail (justificatifs à fournir), l'AGEFIPH peut cofinancer le coût pédagogique. Le FONGECIF Limousin se charge des démarches administratives auprès de l'AGEFIPH afin que vous puissiez bénéficier de ce cofinancement.

## 7 – EXAMEN DES DOSSIERS

• Votre demande de prise en charge sera étudiée anonymement par une commission paritaire (représentants d'employeurs et de salariés).

## 8 – RÉPONSES ÉCRITES DE LA COMMISSION PARITAIRE

La réponse à votre demande de prise en charge vous sera communiquée uniquement par écrit (consultation possible sur site Internet : www.fongecif-limousin.com, avec vos codes d'accès).
**Après un accord de la commission paritaire**
• Une convention sera établie entre le bénéficiaire, le centre de bilan et le FONGECIF.
• Les frais de bilan seront réglés directement par le FONGECIF LIMOUSIN au centre de bilan dans la limite du montant pris en charge.
**En cas de refus**
• Un avis motivé vous sera adressé et vous pourrez formuler un recours devant la commission de recours gracieux du FONGECIF LIMOUSIN.

### COMMENT CHOISIR SON PRESTATAIRE DE BILAN DE COMPÉTENCES

• Contacter plusieurs centres de bilan.
• Informez-vous de la fréquence des entretiens, de la durée et des disponibilités du centre à vous recevoir.
• Vous pourrez bénéficier d'un entretien préliminaire qui est gratuit et ne vous engage pas.

### DEMANDER QUI SERONT VOS INTERLOCUTEURS

• Lors de l'entretien préliminaire, demander à rencontrer la personne chargée de vous accompagner pendant la durée du bilan, assurez-vous de ses compétences, de sa spécialisation ou non dans un secteur d'activité ou une fonction, demander également si le centre de bilan fait appel à des intervenants extérieurs spécialisés dans les autres secteurs d'activité.

### S'INFORMER SUR LA DURÉE DU BILAN

• La durée du bilan ne doit pas être trop longue (ni trop courte). Les professionnels s'accordent à dire que la démarche peut s'étendre sur un à deux mois. Si le prestataire ne se situait pas dans ce schéma, n'hésitez pas à lui en demander les raisons.

### S'ASSURER DES RESSOURCES DISPONIBLES – DEMANDER À VOIR LE FONDS DOCUMENTAIRE

• Une partie du travail de bilan consiste à effectuer des recherches documentaires sur les métiers, les formations et le marché de l'emploi. Chaque prestataire doit donc mettre à disposition un minimum de documentation (accès internet, fiches, métiers, répertoires d'organismes de formation, annuaires professionnels…) et vous encourager à établir des démarches personnelles.

## GARDER UN ŒIL SUR…

• La qualité de l'accueil, la convivialité du personnel, l'agencement des locaux, l'ambiance qui s'en dégage, les équipements mis à disposition, l'existence d'espaces réservés aux recherches documentaires sont autant d'éléments matériels à prendre en compte.

## UNE QUESTION DE "FEELING"

• Il faut garder à l'esprit que le bilan de compétences est avant tout le résultat d'un échange entre le bénéficiaire et le consultant qui vous accompagnera dans votre démarche. Il est donc primordial que "le courant passe". Le "feeling" fait aussi partie de la règle du jeu.

## LISTE DES ORGANISMES PRESTATAIRES DE BILANS DE COMPÉTENCES Année 2012 (Arrêtée par le FONGECIF LIMOUSIN)

**CORRÈZE**

| NOMS | ADRESSES | TÉLÉPHONE | HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC |
|---|---|---|---|
| ADECCO<br>Parcours et Emploi | 42, avenue Pierre Sémard<br>19100 Brive | 01 30 83 01 01 | Du lundi au vendredi 9 h à 19 h<br>Samedi 9 h à 13 h |
| AFPA<br>TRANSITIONS<br>SUD OUEST | 53, rue Maurice Rollinat 19103 Brive<br>Route de Sarran 19300 Egletons<br>afpa.transitionslimousin@afpa.fr | 05 55 11 77 23 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h<br>Autres horaires de rendez-vous sur demande |
| AKSIS | 64, avenue Abbé Jean Alvitre 19100<br>Brive | 05 55 23 79 28 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30<br>RDV possibles sur Tulle, Ussel, Objat, Uzerche, Egletons, Argentat |
| ASFO DÉVELOPPEMENT<br>LIMOUSIN | ZI Beauregard - 3, avenue Roger Roncier<br>19100 Brive<br>asfodev.limousin@orange.fr | 05 55 17 59 80 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h 30<br>RDV possibles sur Ussel |
| CBEN<br>Espace bilan<br>orientation | CIO<br>5, avenue Bourzat 19100 Brive<br>cben.limousin@ac-limoges.fr | 05 55 77 75 48<br>06 74 99 02 00 | Du lundi au vendredi 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30<br>Permanences sur rendez-vous : Tulle, Egletons, Ussel |
| CLAF | 2, rue de la Jaubertie 19100 Brive<br>31, avenue Carnot 19200 Ussel | 05 55 37 83 95 | Du lundi au vendredi 8 h 45 à 12 h - 13 h 30 à 19 h |
| CCI de la Corrèze | 10, avenue du Maréchal Leclerc<br>19316 Brive CEDEX | 05 55 18 94 32 (Brive)<br>05 55 21 55 14 (Tulle)<br>05 55 46 78 40 (Ussel) | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 15 - 13 h 30 à 18 h |
| CONSEIL EMPLOI<br>FORMATION<br>(Muriel Lucas) | 7 bis, rue Carnot 19100 Brive | 05 55 23 57 02 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30 |
| | Immeuble consulaire<br>Avenue de la Résistance 19200 Ussel | | Sur RDV |
| | Bâtiment Limousin Industrie<br>ZI du Mulatet 19000 Tulle | | |
| CréActio<br>(Bilan Créateur<br>d'entreprise) | Mairie – Place de l'Hôtel de Ville<br>19100 Brive<br>Mairie – 10, rue Félix Vidalin 19000 Tulle<br>fabienne.deromme@creactio.fr | 06 84 43 08 41 | Du lundi au samedi 8 h à 20 h |
| DRH Consulting | 69 bis, avenue Pierre Semard 19100 Brive<br>contact@drhconsulting.fr | 05 55 32 28 04<br>06 16 38 85 82 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 19 h 30<br>Samedi 10 h à 12 h sur rendez-vous |
| INFA | 37, rue de Turenne 19100 Brive<br>14, avenue Victor Hugo 19000 Tulle<br>correze@infa-formation.com | 05 55 23 39 07 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 heures<br>Sur rendez-vous : Uzerche, Objat, Varetz, Argentat |
| IF COACHING | 2, avenue du Président Roosevelt<br>19100 Brive<br>annabel@if-coaching.com | 05 55 85 59 62<br>06 99 09 36 40 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 19 h 30 |
| PBC | 11, rue Normandie Niémen 19100 Brive<br>pbc-limoges@pbc-france.com | 05 55 88 34 75 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 15 - 13 h 45 à 17 h 45 |
| PERSPECTIVES &<br>CARRIÈRES | 43, avenue Charles Rivet 19100 Brive<br>info@perspectivesetcarrieres.fr | 05 55 77 55 85 | Du lundi au vendredi sur rendez-vous |

## CREUSE

| NOMS | ADRESSES | TÉLÉPHONE | HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC |
|---|---|---|---|
| AFPA<br>TRANSITIONS<br>SUD OUEST | "Le Clocher" 23000 st Sulpice le Guéretois<br>Maison de l'Emploi<br>Place Joachim du Chalard<br>23300 La Souterraine<br>afpa.transitionslimousin@afpa.fr | 05 55 11 77 23 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h |
| AKSIS | 69, avenue Louis Laroche<br>23000 Guéret | 06 88 13 30 37 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30<br>RDV possibles sur Aubusson, La Souterraine, Ahun, Felletin, Bourganeuf |
| CBEN<br>Espace bilan orientation | CIO<br>23, route de Courtille 23000 Guéret<br>cben.limousin@ac-limoges.fr | 05 55 77 75 48<br>06 74 99 02 00 | Sur rendez-vous<br>Permanences sur rendez-vous : Aubusson et La Souterraine |
| CLAF | 9, rue de Stalingrad 23000 Guéret | 05 55 80 75 99 | Du lundi au vendredi 8 h 45 à 12 h - 14 h à 19 h |
| C.F.P.P.A. | Le Chassaudis 23150 Ahun<br>Accueil : Ahun<br>cfppa.ahun@educagri.fr | 05 55 81 48 90 | Du lundi au vendredi 8 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30<br>Permanences sur RDV : Bourganeuf et autres en fonction des possibilités |
| CréActio<br>(Bilan Créateur d'entreprise) | Mairie – Esplanade François Mittérand<br>23000 Guéret<br>Mairie – 50, Grand Rue 23200 Aubusson<br>fabienne.deromme@creactio.fr | 06 84 43 08 41 | Du lundi au samedi 8 h à 20 h |
| PBC | 33, avenue Gambetta 23000 Guéret<br>pbc-limoges@pbc-france.com | 06 21 38 52 69 | Du lundi au vendredi sur rendez-vous |
| PERSPECTIVES & CARRIÈRES | 1 bis, avenue du Docteur Manouvrier<br>23000 Guéret<br>info@perspectivesetcarrieres.fr | 05 55 77 55 85 | Du lundi au vendredi sur rendez-vous |

## HAUTE-VIENNE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 ML | 5, rue Camille Flammarion 87100 Limoges<br>competences@deuxml.fr | 05 55 79 02 08 | Du lundi au vendredi 8 h à 19 h<br>Samedi 9 h à 13 h sur rendez-vous |
| ACTIONS ENTREPRISES | 46, avenue des Bénédictins - 5e étage<br>87000 Limoges<br>limousin@actions-entreprise.fr | 05 55 34 15 96 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30 |
| ADECCO<br>Parcours et Emploi | 9/11, Boulevard Victor Hugo<br>87000 Limoges | 01 30 83 01 01 | Du lundi au vendredi 9 h à 19 h<br>Samedi 9 h à 13 h |
| AFPA<br>TRANSITIONS<br>SUD OUEST | 11 bis, rue de la Font Pinot<br>BP 838 - 87016 Limoges CEDEX<br>afpa.transitionslimousin@afpa.fr | 05 55 11 77 23 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h<br>Autres horaires de rendez-vous sur demande |
| AFPI LIMOUSIN | Centre de bilans et de conseils en ressources humaines<br>9, rue Jean-Baptiste Say<br>Parc d'Activités Magré-Romanet<br>87000 Limoges | 05 55 30 08 08 | Du lundi au jeudi 8 h à 19 h<br>Le vendredi 8 h à 18 h |
| AKSIS | 2, rue Fitz James<br>87000 Limoges | 05 55 77 80 43 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30<br>Permanences sur rendez-vous : St Junien, Châlus, St Sulpice les Feuilles, St Yrieix la Perche, Bessines |
| ALTEDIA | 19, boulevard Victor Hugo (Le Winston)<br>87000 Limoges | 05 55 79 59 41 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 19 h |
| APEC<br>(Cadres uniquement) | Ester technopole<br>BP 6908 87069 Limoges CEDEX | 05 55 42 61 85<br>05 55 42 61 82 | Du lundi au vendredi 9 h à 12 h - 14 h à 17 heures |
| ASFO<br>DÉVELOPPEMENT | 7 bis, rue du Général Cérez 87000 Limoges<br>asfodev.limousin@orange.fr | 05 55 77 82 98 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h 30 |
| CBEN<br>Espace bilan orientation | 3, rond-point Margaine<br>87000 Limoges<br>cben.limousin@ac-limoges.fr | 05 55 77 75 48<br>06 74 99 02 00 | Du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h<br>Permanences sur rendez-vous : St Junien, Bellac, St Yrieix la Perche |
| CLAF | 31, rue Bernard Palissy<br>87000 Limoges | 05 55 37 83 95 | Du lundi au vendredi 8 h 45 à 12 h - 13 h 30 à 19 h<br>Le samedi matin sur demande |
| CréActio<br>(Bilan Créateur d'entreprise) | 3, rue Platon 87100 Limoges<br>fabienne.deromme@creactio.fr | 06 84 43 08 41 | Du lundi au samedi 8 h à 20 h<br>rendez-vous possible Aixe sur Vienne, St Yrieix la Perche, St Junien, Bellac |
| DRH Consulting | 18-20, avenue Foucaud 87000 Limoges<br>contact@drhconsulting.fr | 09 81 37 10 07<br>06 16 38 85 82 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 19 h 30<br>Le samedi 10 h à 12 h sur rendez-vous |
| PERSPECTIVES & CARRIÈRES | 20 A, cours Jourdan BP 40-235<br>87006 Limoges CEDEX<br>info@perspectivesetcarrieres.fr | 05 55 77 55 85 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 18 h<br>Le samedi 9 h à 12 h |
| FEL | 52, rue Turgot BP 261<br>87007 Limoges CEDEX<br>contact@fel-formation.fr | 05 55 79 06 06 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30 |
| HOREA | 58, avenue de la Libération 87000 Limoges<br>horeaconseil@orange.fr | 05 55 79 61 88 | Du lundi au vendredi 9 h à 18 h 30 |
| PBC | 12-14, avenue de Naugeat 87000 Limoges<br>pbc-limoges@pbc-france.com | 05 55 01 42 10 | Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 15 - 13 h 45 à 17 h 45 |

FONGECIF
LIMOUSIN

Réunion d'information collective ou individuelle
à Brive, Guéret, Limoges, Tulle
Tél. 05 55 79 10 78

3 bis, Avenue Garibaldi 87000 Limoges Tél. 05 55 79 10 78 Fax : 05 55 77 83 22
E. mail : fongecif-limousin@orange.fr
www.fongecif-limousin.com

**En complément des contributions des entreprises, ce qui représente sa principale ressource, le FONGECIF LIMOUSIN bénéficie du soutien de :**

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

FONDS PARITAIRE
DE SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

RÉGION LIMOUSIN

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Conception : **M!RUM** / 05 55 00 42 92

# CDD

titulaires ou anciens
titulaires d'un CDD

# BC

## Bilan de Compétences

Se former, se qualifier, changer d'activité

FONGECIF
LIMOUSIN